



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

179^e Année – Spécial N° 57

PORT-AU-PRINCE

Lundi 11 novembre 2024

SOMMAIRE

RÉSOLUTION

*RÉSOLUTION FAISANT CHOIX, PAR CONSENSUS,
DU CITOYEN ALIX DIDIER FILS-AIMÉ COMME PREMIER MINISTRE*

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ NOMMANT LE CITOYEN ALIX DIDIER FILS-AIMÉ PREMIER MINISTRE

NUMÉRO SPÉCIAL

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

RÉSOLUTION

FAISANT CHOIX, PAR CONSENSUS,
DE CITOYEN ALIX DIDIER FILS-AIMÉ COMME PREMIER MINISTRE

LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION

Nous, Smith AUGUSTIN, Louis Gérard GILLES, Fritz Alphonse JEAN, Edgard LEBLANC Fils, Laurent SAINT-CYR, Emmanuel VERTILAIRE, Leslie VOLTAIRE, membres votants, Régine ABRAHAM et Frinel JOSEPH, membres observateurs sans droit de vote du Conseil Présidentiel de Transition (CPT), réunis ce vendredi 8 novembre 2024, au Palais National, avons fait choix, par consensus, du citoyen Alix Didier FILS-AIMÉ comme Premier Ministre.

La présente Résolution sera publiée et exécutée aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 8 novembre 2024, An 221^e de l'Indépendance.

Par Le Conseil Présidentiel de Transition :

La Conseillère-Présidente



Régine ABRAHAM

Le Conseiller-Président



Smith AUGUSTIN

Le Conseiller-Président



Louis GÉRALD GILLES

Le Conseiller-Président



Fritz ALPHONSE JEAN

Le Conseiller-Président



Frinel JOSEPH

Le Conseiller-Président

Edgard LEBLANC Fils

Le Conseiller-Président



Laurent SAINT-CYR

Le Conseiller-Président



Emmanuel VERTILAIRE

Le Conseiller-Président



Leslie VOLTAIRE

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

NOMMANT LE CITOYEN ALIX DIDIER FILS-AIMÉ PREMIER MINISTRE

LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION :

RÉGINE ABRAHAM
SMITH AUGUSTIN
LOUIS GÉRALD GILLES
FRITZ ALPHONSE JEAN
FRINEL JOSEPH
EDGARD LEBLANC FILS
LAURENT SAINT-CYR
EMMANUEL VERTILAIRE
LESLIE VOLTAIRE

Vu la Constitution de la République ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu le Décret du 10 avril 2024 portant création du Conseil Présidentiel de Transition ;

Vu le Décret du 23 mai 2024 déterminant l'organisation et le mode de fonctionnement du Conseil Présidentiel de Transition ;

Vu l'Arrêté du 16 avril 2024 nommant les membres du Conseil Présidentiel de Transition ;

Considérant que, par résolution en date du 8 novembre 2024, Le Conseil Présidentiel de Transition a fait choix, par consensus, du citoyen ... comme Premier Ministre ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer le Premier Ministre ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le citoyen Alix Didier FILS-AIMÉ est nommé Premier Ministre.

Article 2.- Une ampliation du présent Arrêté sera remise à l'intéressé.

Article 3.- Le présent Arrêté sera publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 8 novembre 2024, An 221^e de l'Indépendance.

Par Le Conseil Présidentiel de Transition :

La Conseillère-Présidente


Régine ABRAHAM

Le Conseiller-Président


Smith AUGUSTIN

Le Conseiller-Président


Louis Gérard GILLES

Le Conseiller-Président


Fritz Alphonse JEAN

Le Conseiller-Président


Frinel JOSEPH

Le Conseiller-Président

Edgard LEBLANC Fils

Le Conseiller-Président


Laurent SAINT-CYR

Le Conseiller-Président


Emmanuel VERTILAIRE

Le Conseiller-Président

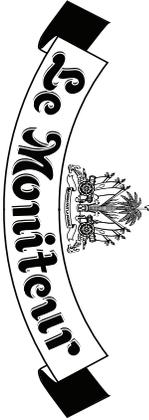

Leslie VOLTAIRE

AVIS RELATIF AU TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL 2025

La Direction Générale des Presses Nationales d'Haïti avise ses aimables clients qu'en raison de l'augmentation substantielle des prix des matières premières et d'autres intrants importés, elle se trouve dans l'obligation d'ajuster le tarif de l'abonnement annuel du Journal Officiel de la République.

NUMÉRO ORDINAIRE

LES NUMÉROS SPÉCIAUX N'EN FONT PAS PARTIE



JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE

INSTITUTION :

PARTICULIER (NOM - PRÉNOM) :

ADRESSE :

PHONE : EMAIL :

ANNÉE :

N.B. PRÊTE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Coupon à retourner : Presses Nationales d'Haïti, siège du Journal officiel de la République
231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince, HT6110 • 61, rue Goulard, Pétion-Ville, HT6141
B.P. : 1746 • Tél. : (509) 4051-5242 / 4051-5244 / 4051-5249 / 2941-7909
www.pressesnationalesdhaiti.ht • E-mail : dc.pressesnationalesdhaiti@gmail.com

RESPONSABLE :

ABONNEMENT ANNUEL

35,000 GDES +10% TCA

CITÉ MONTANT TOTAL

NUMÉRO SPÉCIAL

HORMIS LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE PLUS DE SOIXANTE (60) PAGES



JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE

INSTITUTION :

PARTICULIER (NOM - PRÉNOM) :

ADRESSE :

PHONE : EMAIL :

ANNÉE :

N.B. PRÊTE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Coupon à retourner : Presses Nationales d'Haïti, siège du Journal officiel de la République
231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince, HT6110 • 61, rue Goulard, Pétion-Ville, HT6141
B.P. : 1746 • Tél. : (509) 4051-5242 / 4051-5244 / 4051-5249 / 2941-7909
www.pressesnationalesdhaiti.ht • E-mail : dc.pressesnationalesdhaiti@gmail.com

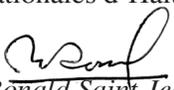
RESPONSABLE :

ABONNEMENT ANNUEL

35,000 GDES +10% TCA

CITÉ MONTANT TOTAL

Comptant déjà sur votre collaboration habituelle, la Direction Générale des Presses Nationales d'Haïti vous prie de bien vouloir agréer ses salutations distinguées.


Ronald Saint Jean
Directeur Général

Achevé d'imprimer par Presses Nationales d'Haïti - Port-au-Prince
ISSN : 1683-2930 • Dépôt légal : 85-01-027 Bibliothèque Nationale d'Haïti
©Tous droits réservés 2024